

Pension alimentaire impayee

Par **Delphine Simonnot**, le **16/11/2017** à **10:23**

BONJOUR

Ma question est peut on faire signifier un jugement rendu en 2003 concernant une pension alimentaire pour mon fils âge de 16 ans aujourd'hui.

L histoire:

Parents non mariés un enfant né en 2001. Une separation , une demande de pension de ma part fait avec conclusion en 2003. Mais jamais payée par le père. On me dit que j aurais du faire signifier mais on me l'a jamais dis avant.

Que puis je faire aujourd'hui?

Quelles sont les recours possibles?

Merci de votre aide

Delphine.